

Union internationale des télécommunications

**UIT-T**

SECTEUR DE LA NORMALISATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DE L'UIT

**J.222.0**

(12/2007)

SÉRIE J: RÉSEAUX CÂBLÉS ET TRANSMISSION DES  
SIGNAUX RADIOPHONIQUES, TÉLÉVISUELS ET  
AUTRES SIGNAUX MULTIMÉDIAS

Services interactifs pour la distribution de télévision  
numérique

---

**Systèmes de transmission de troisième  
génération pour les services interactifs de  
télévision par câble – Câblo-modems IP:  
Présentation générale**

Recommandation UIT-T J.222.0

UIT-T





## Recommandation UIT-T J.222.0

### Systemes de transmission de troisième génération pour les services interactifs de télévision par câble – Câblo-modems IP: Présentation générale

#### Résumé

La Recommandation UIT-T J.222.0 identifie les trois éléments de la troisième génération de systèmes de transmission pour les services interactifs de télévision par câble. Ces trois éléments sont définis en détail respectivement dans les Recommandations UIT-T J.222.1, UIT-T J.222.2 et UIT-T J.222.3.

#### Historique

Edition	Recommandation	Approbation	Commission d'études	ID unique*
1.0	ITU-T J.222.0	2007-12-14	9	<a href="http://handle.itu.int/11.1002/1000/9312">11.1002/1000/9312</a>

---

\* Pour accéder à la Recommandation, reporter cet URL <http://handle.itu.int/> dans votre navigateur Web, suivi de l'identifiant unique, par exemple <http://handle.itu.int/11.1002/1000/11830-en>.

## AVANT-PROPOS

L'Union internationale des télécommunications (UIT) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (ICT). Le Secteur de la normalisation des télécommunications (UIT-T) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

L'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'étude à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T, lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution 1 de l'AMNT.

Dans certains secteurs des technologies de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

## NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression "Administration" est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue.

Le respect de cette Recommandation se fait à titre volontaire. Cependant, il se peut que la Recommandation contienne certaines dispositions obligatoires (pour assurer, par exemple, l'interopérabilité et l'applicabilité) et on considère que la Recommandation est respectée lorsque toutes ces dispositions sont observées. Le futur d'obligation et les autres moyens d'expression de l'obligation comme le verbe "devoir" ainsi que leurs formes négatives servent à énoncer des prescriptions. L'utilisation de ces formes ne signifie pas qu'il est obligatoire de respecter la Recommandation.

## DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en œuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

A la date d'approbation de la présente Recommandation, l'UIT avait été avisée de l'existence d'une propriété intellectuelle protégée par des brevets à acquérir pour mettre en œuvre la présente Recommandation. Toutefois, comme il ne s'agit peut-être pas de renseignements les plus récents, il est vivement recommandé aux développeurs de consulter la base de données des brevets du TSB sous <http://www.itu.int/ITU-T/ipr/>.

© UIT 2019

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, par quelque procédé que ce soit, sans l'accord écrit préalable de l'UIT.

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Page</b>
1	Domaine d'application ..... 5
2	Références normatives ..... 5
3	Définitions ..... 5
4	Abréviations et acronymes ..... 5
5	Conventions ..... 5
6	Présentation générale du système de transmission de troisième génération..... 6



## Recommandation UIT-T J.222.0

### Systèmes de transmission de troisième génération pour les services interactifs de télévision par câble – Câblo-modems IP: Présentation générale

#### 1 Domaine d'application

La présente Recommandation donne un aperçu des systèmes de transmission de troisième génération pour les services interactifs de télévision par câble. Elle identifie les trois éléments, à savoir l'interface pour la couche physique, les interfaces pour les protocoles de la couche MAC et des couches supérieures et les services de sécurité.

#### 2 Références normatives

Les Recommandations UIT-T et autres références suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions de la présente Recommandation. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Les Recommandations et autres références étant sujettes à révision, les utilisateurs de la présente Recommandation sont invités à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des Recommandations et autres références énumérées ci-dessous. Une liste des Recommandations UIT-T en vigueur est publiée périodiquement. La référence à un document figurant dans la présente Recommandation ne donne pas à ce document en tant que tel le statut de Recommandation.

- [UIT-T J.210]      Recommandation UIT-T J.210 (2006), *Interface radioélectrique de voie descendante pour les systèmes de terminaison de câblo-modem.*
- [UIT-T J.222.1]    Recommandation UIT-T J.222.1 (2007), *Systèmes de transmission de troisième génération pour les services interactifs de télévision par câble – Câblo-modems IP: spécification de la couche physique.*
- [UIT-T J.222.2]    Recommandation UIT-T J.222.2 (2007), *Systèmes de transmission de troisième génération pour les services interactifs de télévision par câble – Câblo-modems IP: protocoles de la couche MAC et des couches supérieures.*
- [UIT-T J.222.3]    Recommandation UIT-T J.222.3 (2007), *Systèmes de transmission de troisième génération pour les services interactifs de télévision par câble – Câblo-modems IP: services de sécurité.*

#### 3 Définitions

La présente Recommandation ne définit aucun terme.

#### 4 Abréviations et acronymes

La présente Recommandation ne définit aucune nouvelle abréviation ni aucun nouvel acronyme.

#### 5 Conventions

La présente Recommandation n'utilise aucune convention particulière (notation, style, présentation, etc.).

## 6 Présentation générale du système de transmission de troisième génération

La présente Recommandation donne un aperçu d'une série de Recommandations qui définissent la troisième génération de systèmes de transmission à haut débit de données par câble. Plus précisément, elle identifie les Recommandations qui définissent l'interface pour la couche physique [UIT-T J.222.1], les interfaces pour les protocoles de la couche MAC et des couches supérieures [UIT-T J.222.2] et les services de sécurité [UIT-T J.222.3]. De plus, la Recommandation [UIT-T J.210] définit les spécifications relatives à la transmission dans la couche physique dans le sens descendant, applicables à la troisième génération de systèmes de transmission à haut débit de données par câble. Le système de transmission de troisième génération comprend plusieurs nouvelles caractéristiques basées sur les versions précédentes (Recommandations [UIT-T J.112] et [UIT-T J.122]). La série de Recommandations est présentée de manière succincte dans le Tableau 6-1. Toutes les Recommandations sont nécessaires pour la mise en œuvre du système de transmission de troisième génération pour les services interactifs de télévision par câble.

**Tableau 6-1 – Série de Recommandations concernant les systèmes de transmission de troisième génération**

<b>Désignation</b>	<b>Titre</b>
[UIT-T J.222.1]	Spécification de la couche physique
[UIT-T J.222.2]	Spécification des interfaces pour les protocoles de la couche MAC et des couches supérieures
[UIT-T J.222.3]	Spécification des services de sécurité
[UIT-T J.210]	Interface radioélectrique de voie descendante pour les systèmes de terminaison de câblo-modem





## SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série D	Principes de tarification et de comptabilité et questions de politique générale et d'économie relatives aux télécommunications internationales/TIC
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
<b>Série J</b>	<b>Réseaux câblés et transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias</b>
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Environnement et TIC, changement climatique, déchets d'équipements électriques et électroniques, efficacité énergétique; construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	Gestion des télécommunications y compris le RGT et maintenance des réseaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation et mesures et tests associés
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données, communication entre systèmes ouverts et sécurité
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information, protocole Internet, réseaux de prochaine génération, Internet des objets et villes intelligentes
Série Z	Langages et aspects généraux logiciels des systèmes de télécommunication